



Préparé conformément à la réglementation de la commission (EU) No 453/2010.

Section 1	Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise
------------------	--

1.1 Identification du produit

CP4614.68F

Synonymes Aucun.

1.2 Utilisations identifiées appropriées de la substance ou du mélange et (utilisations déconseillées)

Utilisations identifiées appropriées (voir section 7.3 pour plus d'informations sur les utilisations identifiées selon REACH)

Non applicable.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

CPI Engineering Services
2300 James Savage Rd.
Midland, MI 48642
Phone: 989-496-3780
Fax: 989-496-0316

Contact par courriel EUSDS@lubrizol.com (la fiche signalétique de sécurité de Lubrizol peut être consultée à www.mylubrizol.com)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

EN CAS D'URGENCE LORS DU TRANSPORT, appeler CHEMTREC : (+1) 703-527-3887 (en dehors des États-Unis), 1-800-424-9300 (aux États-Unis)

Section 2	IDENTIFICATION DES DANGERS
------------------	-----------------------------------

2.1 Classification de la substance ou du mélange

(EC) No 1272/2008

Ce produit ne satisfait pas les exigences de classification de la législation européenne actuelle.

67/548/CE ou 1999/45/CE

Ce produit ne répond pas aux exigences de classification de la législation européenne actuelle.

Pour le texte complet des phrases de risque : voir la section 16.

2.2 Éléments de l'étiquette

(EC) No 1272/2008

Non applicable.

Informations supplémentaires de l'étiquette

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun n'est identifié.

Section 3	COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
------------------	---

3.2 Mélanges

(EC) No 1272/2008

Cette matière ne contient aucun ingrédient devant être divulgué selon des critères réglementaires de risque pour cette juridiction. Reportez-vous à la section 11 pour des détails supplémentaires.

67/548/CE ou 1999/45/CE

Ce produit ne présente pas de dangers connus, définis par les lois et règlements en vigueur.

Les numéros 600, 700, 800 et 900 de la liste ECHA n'ont aucune signification juridique ; ils servent plutôt à des fins d'identification purement technique et sont indiqués à titre indicatif uniquement.

Section 4	MESURES DE PREMIERS SECOURS
------------------	------------------------------------

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Consulter le service médical si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau au moins 30 minutes. Appeler le service médical si l'irritation de l'oeil se développe ou persiste.

Inhalé

Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.

Ingéré

NE PAS FAIRE VOMIR. Si le patient est conscient, lui donner deux verres d'eau. L'aspiration des matières provenant des vomissements peuvent provoquer une pneumopathie chimique qui peut être mortelle. Appeler immédiatement le service médical.

Conseil aux prestataires de premiers secours

Lors de l'administration des premiers soins, protégez-vous contre l'exposition à des produits chimiques ou à des maladies à diffusion hémotogène en portant des gants, des masques ainsi qu'un équipement de protection oculaire. Après avoir prodigué les premiers soins, se laver la peau exposée avec du savon et de l'eau.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Voir la section 11.

4.3 Indication de toute assistance médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Note pour le médecin : traiter symptomatiquement.

Section 5	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
------------------	---

5.1 Moyens d'extinction

CO₂, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.

5.2 Risques spéciaux provenant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

5.3 Conseil pour les pompiers

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

Section 6	MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
------------------	--

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Un équipement de protection individuelle doit être porté. Ventiler la zone si le déversement s'est effectué dans un espace confiné ou dans toute autre zone à faible ventilation.

6.2 Précautions environnementales

Éviter toute introduction dans les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Ramasser le liquide pour le recycler et/ou le mettre au rebut. Le liquide résiduel peut être absorbé sur du matériel inerte.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, voir les sections 8 et 13.

Section 7	MANIPULATION ET STOCKAGE
------------------	---------------------------------

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver à fond après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les récipients vides contiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit. Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Température de pompage

Non déterminé.

Température maximale de manipulation

Non déterminé.

Température de chargement maximale

Non déterminé.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

Température maximale de conservation

Non déterminé.

7.3 Utilisation(s) spécifique(s)

Les utilisations finales sont indiquées dans un scénario d'exposition joint si nécessaire.

Section 8	CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
------------------	---

8.1 Paramètres de contrôle

Aucun n'est connu.

Autres limites d'exposition

Contient une huile à base synthétique. Dans les cas propices à la formation de brouillards, vérifier la PEL de 5 mg par mètre cube de l'OSHA et la TWA de 5 mg par mètre cube de l'ACGIH pour contrôler d'éventuels brouillards d'huile minérale.

8.2 Contrôles de l'exposition

Utiliser avec une ventilation adaptée.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Nitrile.

Les chemises à manches longues sont recommandées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Utiliser un respirateur avec une association d'une cartouche pour vapeur organique et d'un filtre très efficace si la limite d'exposition recommandée est dépassée.

Utiliser un appareil respiratoire isolant pour pénétrer dans les espaces confinés et dans les autres endroits faiblement ventilés et pour les zones de décontamination ou de grosses quantités se sont répandues .

Mesures d'hygiène

Se laver soigneusement après avoir manipulé ce produit.

Contrôles de l'exposition environnementale

Pour plus de détails, voir section 6.

Section 9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
------------------	--

9.1 Informations concernant les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Clair Liquide.
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/congélation	Non déterminé.
Point d'ébullition	Non déterminé.
Plage de points d'ébullition	Non déterminé.
Point éclair	>= 270 °C, 518 °F COC (MINIMUM)
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé.
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé.
Pression de vapeur	< 1 mm Hg (20 °C)
Densité de vapeur	Non déterminé.
Densité relative	0.86 (15 °C)
Densité apparente	Non déterminé.
Solubilité dans l'eau	Insoluble.
Autres solubilités	Non déterminé.
Coefficient de partage : octanol/eau	Non déterminé.
Point d'autoinflammation	Non déterminé.
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité	1300 Centistokes (40 °C) 104 Centistokes (100 °C)
Propriétés explosives	Ce produit n'est pas connu pour être explosif.
Propriétés oxydantes	Ce produit est une substance non-oxydante.

9.2 Autres informations

Température du point d'écoulement -27 °C, -17 °F

Section 10	STABILITE ET REACTIVITE
-------------------	--------------------------------

10.1 Réactivité

Examiner soigneusement toutes les informations fournies dans les sections 10.2 à 10.6.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est normalement stable aux faibles températures et n'est pas décomposé par l'eau.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Non déterminé.

10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de combustion incomplète.

Section 11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
-------------------	------------------------------------

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques**Toxicité aiguë****Orale**

La LD50 chez les rats est > 5000 mg/Kg. Basé sur des données venant de produits similaires. Le produit peut être aspiré à l'intérieur des poumons lors d'une ingestion ou vomissement. Ceci peut entraîner des lésions graves aux poumons jusqu'au décès.

Cutanée

La DL50 pour le lapin est > 2000 mg/Kg. Basé sur les données provenant de produits similaires.

Inhalation

Ne devrait pas présenter de risque par inhalation à température ambiante.

Corrosion / irritation de la peau

Le produit ne devrait pas être un irritant primaire pour la peau. D'après des données de composants ou de matières semblables. Le contact prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

Lésions graves / violente irritation des yeux

L'irritation oculaire est improbable. D'après des données de composants ou de matières semblables.

Irritation respiratoire

Si le produit est sous forme de brouillard ou si des vapeurs sont produites par chauffage, l'exposition peut provoquer l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. D'après des données de composants ou de matières semblables.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Peau**

Une sensibilisation cutanée est improbable. D'après des données de composants ou de matières semblables.

Respiratoire

Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisants des voies respiratoires.

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

On ne dispose d'aucune donnée indiquant que chacun des composants présents à plus de 0,1% peut présenter un risque cancérigène.

Toxicité génitale

Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% pouvaient présenter une toxicité de la reproduction.

Exposition répétée STOT

Aucune donnée disponible n'indique que les produits ou les composants présents à plus de 1% présentent des dangers chroniques pour la santé.

Autres informations

Pas d'autre danger connu pour la santé.

Section 12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES
-------------------	---------------------------------

12.1 Toxicité**Poissons d'eau douce**

Le LC50 aigu est > 1 000 mg/L selon des produits similaires.

Invertébrés d'eau douce

LEC50 aigu est > 1000 mg/L selon les données des composants. Effets chroniques prévus à > 1 000 mg/L selon les données des composants.

Algues

L'EC50 aigu est > 1 000 mg/L selon des produits similaires.

Poissons d'eau de mer

Non déterminé.

Invertébrés d'eau de mer

The acute LC50 is > 1000 mg/L based on similar materials.

Bactéries

L'EC50 aigu est > 1 000 mg/L selon des produits similaires.

12.2 Persistance et dégradabilité

Substance	% (poids)	Type de test	Durée (jours)	% de dégradation
Mélange	De 90 à 100 %	Sturm	28	1

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Substance	% (poids)	Type de test	Durée (jours)	Log Kow ou facteur de bioaccumulation
Mélange	De 90 à 100 %	Coefficient de partage eau/octanol	0.1	5.7

12.4 Mobilité dans le sol

Non déterminé.

12.5 Résultats de l'évaluation des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou des substances très persistantes à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

Pas disponible

12.6 Autres effets néfastes

Aucun n'est connu.

Section 13	Considérations concernant l'élimination des déchets
-------------------	--

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Toutes les pratiques de mise au rebut doivent s'effectuer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 14	INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
-------------------	--

14.1 Numéro ONU

ADR/RID	Non réglementé.
ICAO	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.

14.2 Désignation correcte de l'ONU pour le transport

ADR/RID	Non réglementé.
ICAO	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.

14.3 Catégorie(s) de danger pour le transport

ADR/RID	Non réglementé.
ICAO	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID	Non réglementé.
ICAO	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.

14.5 Dangers environnementaux

ADR/RID	Non applicable.
ICAO	Non applicable.
IMDG	Non applicable.

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Revoir les exigences de classification avant d'expédier ces substances à des températures élevées.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol 73/78 et du code IBC

Pas déterminé.

15.1 Réglementations / législation relatifs à la sécurité, à la santé et à l'environnement concernant spécifiquement la substance ou le mélange**Inventaires mondiaux des produits chimiques**

Australie	Tous les composants sont en conformité avec les exigences de notification en Australie.
Canada	Tous les composants sont en conformité avec les exigences de notification des produits chimiques du Environmental Protection Act Canadien.
Chine	Tous les composants de ce produit sont listés dans l'Inventaire des Substances Chimiques Existantes en Chine.
CEE	Pour obtenir des informations sur le statut de ce produit en matière de conformité avec le règlement REACH, veuillez consulter la page Lubrizol.com/REACH ou nous contacter par courrier électronique à l'adresse REACH_MSDS_INQUIRIES@Lubrizol.com.
Japon	Tous les composants possèdent un numéro METI et MOL au Japon.
Corée	Tous les composants sont en conformité en Corée.
Nouvelle-Zélande	Tous les composants sont en conformité avec les normes de la Nouvelle-Zélande concernant la notification des substances chimiques.
Philippines	Tous les composants sont en conformité avec la réglementation des Philippines sur les substances dangereuses et les déchets dangereux et nucléaires (Control Act de 1990 - R.A. 6969).
Suisse	Tous les composants sont en conformité avec l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement en Suisse.
Taïwan	Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire de Taïwan.
E.U.	Tous les composants de ce matériau figurent dans l'Inventaire américain des produits chimiques (TSCA) ou en sont exemptés.

Catégories de danger pour l'eau en Allemagne

WGK = 1 d'après la Directive concernant les substances dangereuses pour l'eau (Water Hazardous Directive, VwVwS) du 17 mai 1999.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée.

Section 16

AUTRES INFORMATIONS

Créée par

Département Sécurité et conformité des produits (440-943-1200)

Date créée

28 Mars 2012

Date de révision

21 Août 2013

Numéro de la FDS

53450792-1521018-1014321-102103

Codes HMIS

Santé HMIS	Incendie HMIS	Réactivité HMIS
0	1	0

Phrases R pertinentes

Non applicable.

Phrases de risque pertinentes

Non déterminé.

Indicateurs de Révision

Section: 12 Toxicité pour les invertébrés d'eau douce.

Changée: 21 Août 2013

Étant donné que les conditions ou méthodes d'utilisation se situent hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejetons expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans la présente sont considérées comme vraies et fiables, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou tacite, concernant l'exactitude des informations, les dangers afférents à l'utilisation du produit ou les résultats pouvant être obtenus d'une utilisation de celui-ci. Le respect de toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables est laissé à la responsabilité de l'utilisateur.